

LE PROGRES DE FRASERVILLE

CI-DEVANT "LE JOUR"

VOL. IV

ABONNEMENT
Un an \$0.50
Six mois 0.25
Invariablement payable d'avance.

FRASERVILLE, VENDREDI 11 MAI, 1888

ANNONCES
(mesure brevier)
Première insertion - - - 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 4

No 24

LE PROGRES DE FRASERVILLE

Est imprimé et publié par J.-E. MERCIER
Bureau : maison de M. Elzéar Pelletier
rue Fraser, Fraserville.
Téléphone No. 30.

FRASERVILLE, 11 MAI

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs qui ont conservé tous les numéros du Jour nous rendraient un important service s'ils pouvaient disposer en notre faveur les numéros suivants de l'année 1887 : 16 juillet, 16 septembre, 23 septembre, 30 septembre, 11 novembre et 30 mars.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS

D'après les derniers remaniements ministériels qui viennent d'être opérés à Québec, le cabinet se compose maintenant comme suit :

Hon. M. Mercier—Agriculture et Colonisation.

Hon. P. Garneau—Travaux Publics.

Hon. G. Duhamel—Terres de la Couronne.

Hon. C. A. E. Gagnon—Secrétaire Provincial.

Hon. J. Sheehy—Trésorier.

Hon. A. Turcotte—Procureur Général.

L'hon. D. A. Ross reste ministre sans portefeuille.

M. Mercier a pris la direction de l'Agriculture et de la Colonisation ; c'est le portefeuille le plus important à Québec ; M. Duhamel a les Terres de la Couronne ; c'est le plus difficile à administrer.

M. Mercier n'a pas encore de ministre anglais, tel que promis le 10 avril. Ça viendra, s'il peut en faire dire un.

L'hon. M. Gagnon le véritable chef libéral à Québec, reste au Secrétariat qui est un des départements les moins importants. M. Gagnon par ses capacités et ses longs services, a pourtant mérité une meilleure part dans la distribution des portefeuilles.

M. Turcotte sera obligé de se faire dire aux Trois-Rivières ou on se prépare à lui faire une lutte chaude.

VICTOIRE CONSERVATRICE

La votation dans le comté de Laval mardi dernier, s'est terminée par la victoire du candidat conservateur, M. Leblanc, qui a obtenu une majorité de 107 voix.

M. Leblanc a été élu aux dernières élections que par une majorité de 76 voix, c'est à dire qu'elle a presque doublé.

LES ELECTIONS

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation dans le comté de Shefford.

M. Noyes est le candidat du gouvernement.

On ne connaît pas encore d'une manière officielle le candidat conservateur.

La votation dans le comté de Russell-Oak, s'est terminée par la victoire de M. Edward, libéral qui a remporté une majorité de 121 voix sur son adversaire M. Mackintosh.

LE SUCRE CANADIEN

Le printemps a été très favorable cette année à la production du sucre d'érable. On n'accorde pas à cette branche de l'industrie agricole toute l'attention qu'elle mérite. Nous devons dire cependant que cette industrie a fait beaucoup de progrès depuis quelques années. Nous ne voulons pas précisément faire remarquer toutes les améliorations qui se sont opérées dans la fabrication du sucre d'érable, car cela est bien connu, nous voulons plutôt faire observer qu'on ne retire pas de la fabrication du sucre d'érable tout le profit qu'on pourrait retirer de cette branche d'industrie. Il y en a même qui vont jusqu'à détruire de magnifiques sucreries. Un coup de bois parce que l'érable se vend plus cher que l'autre bois. C'est tout simplement tuer la poule aux œufs d'or.

Un cultivateur vendra par exemple, cent ou deux cents piastres d'érable. La sucrerie est diminuée d'autant. L'année suivante il fera la même chose. La sucrerie sera ruinée en peu de temps. Si ce cultivateur au lieu de vendre ses érabes en bois de chauffage, les avait entaillés il aurait fait une quantité de sucre dont la vente aurait représenté un montant d'argent aussi élevé que celui provenant de la vente du bois, et

la différence c'est qu'il aurait conservé sa sucrerie intacte.

Il y a d'autres cultivateurs qui ne vont pas jusqu'à détruire de belles sucreries, mais ils ne les exploitent pas, et quelques uns ne les exploitent qu'en partie. Il arrive souvent de voir des cultivateurs qui possèdent un magnifique bois d'érables et qui ne font pas une livre de sucre.

Les cultivateurs perdent là, souvent, le quart des revenus de leur terre ; tandis que d'autres, plus industrieux, tirent de leur sucrerie presque autant de profit que de la semence de leur terre.

Le sucre se fait justement dans la saison où il n'y a pas d'autre chose à faire sur une terre. Tous ceux qui ont l'avantage d'avoir des érabes devraient en profiter et se faire un scrupule d'en couper ; et il ne devrait jamais rester un seul érable qui ne soit pas entaillé. Si la sucrerie ne fait que produire juste assez de sucre pour les besoins de la maison, il réalise déjà une grande économie ; dans tous les cas il est de l'intérêt du propriétaire de faire toute la quantité de sucre qu'il pourra et il peut en vendre pour un montant assez considérable.

La fabrication du sucre canadien est une belle industrie qui serait exploitée avec avantage si l'on savait en tirer tout le parti possible. Une sucrerie donnera plus de profits que la même grandeur de terrain qu'on cultivera. Alors, celui qui ne fait pas de sucre avec sa sucrerie est justement comme s'il négligeait d'ensemencer sa terre au printemps. La perte est aussi évidente.

Ainsi, qu'on ne coupe jamais un érable pour faire du bois de chauffage, qu'on ne passe pas un seul printemps sans entailler toutes les sucreries, et on fera de la fabrication du sucre canadien une des plus belles industries agricoles du pays.

NOS MAISONS DE COMMERCE

(Suite)

D

Maison Damiens & Frères

Au nombre des maisons qui ont prospéré rapidement nous pouvons placer sans crainte celle de MM. Damiens & Frères. Il n'y a pas longtemps encore que ces messieurs ont quitté leur paroisse, Ste Croix de Lotbinière, pour venir s'établir parmi nous, et déjà ils sont à la tête d'une importante maison faisant le commerce d'épicerie en gros et en détail. Tout en s'attribuant une partie de leurs succès à l'encouragement qu'il leur a été donné de la part de la population, ils ne font pas oublier non plus toute l'activité qu'ils ont déployée et l'empressement qu'ils ont apporté pour satisfaire ceux qu'ils ont su attirer à leur maison. Comme la presque totalité des maisons de commerce les début de la maison Damiens & Frères ont été couronnés de succès et aujourd'hui, MM. Damiens sont propriétaires d'un splendide et vaste établissement, au coin des rues St. Joseph et du Saule où ils viennent de transporter leur fonds de magasin.

La maison Damiens fait une spécialité de commerce des légumes en gros et en détail, et dans ce genre de commerce elle peut rivaliser sans crainte avec n'importe quelle autre maison. MM. Damiens sont connaisseurs en fait de légumes.

MAISON DES JARDINS

L'établissement de peinture et de menuiserie, situé sur la rue Bellevue et dont M. B. Desjardins est le propriétaire, a acquis une grande importance depuis quelques années. Il est, avec celui de M. Max. Nadeau, un des plus complets de ceux que nous ayons parmi nous. Il y a quinze ans que ce monsieur a ouvert la maison qu'il dirige si habilement aujourd'hui. Après quelques années, M. Desjardins se mit à entreprendre les pompes funèbres, chose dont il s'est toujours occupé depuis. M. Desjardins tient, en outre, assortiment des plus complets de cadres, moulures, etc. La prospérité actuelle de cet établissement prouve beaucoup en faveur de celui qui l'a dirigé.

MAISON D'ÉCHEC

Un ancien commis de M. Drolet de Québec vient aujourd'hui en magasin général parmi nous. Ce commis devenu aujourd'hui patron est M. J. M. Deschênes qui est venu s'établir à Fraserville depuis le printemps de 1887. En sortant de chez M. Drolet il est allé se fixer à l'école où il a négocié pendant l'espace de deux années.

A la fin de la deuxième année M. Deschênes s'apercevant que le commerce commençait à n'être pas aussi payant qu'en premier lieu, il songea à trouver un autre endroit où il pourrait se fixer définitivement avec espoir de réussir. Après avoir considéré les chances de succès qu'il pourrait avoir en certains endroits, et ceux que notre ville lui promettait, il opta pour Fraserville, convaincu que les avantages supérieurs en tout à n'importe quels autres pourraient bien lui être favorables. Il vint donc se fixer à Fraserville sur le chemin de la station où il ouvrit un magasin général. Il y a peine un an qu'il est au milieu de nous et il est déjà en mesure de croire que sa confiance ne sera point trompée.

FONDERIE PROULX & WATSON

A part les usines du chemin de Fer Intercolonial, nous n'avons une autre dont on ne semble pas assez se rendre compte de l'importance. C'est celle de M. W. Proulx et Watson, située en arrière de celles du chemin de fer, pour lequel elle est également employée. Elle fut fondée en 1853 par le Dr Beaubien de Montmagny, qui usa du pouvoir d'eau des chutes pour en faire mouvoir les machines. En 1861 il la vendit à M. William Smith, entre les mains duquel elle resta jusqu'en 1877.

En 1877, M. Smith décida de transporter ses usines à l'endroit où elles sont maintenant, à quelques pas de la gare du chemin de fer. MM. Proulx et Watson en ont fait l'acquisition en 1882.

Elle ne pouvait tomber en de meilleures mains.

M. Proulx qui est entré au service du Dr Beaubien en 1854 a acquis une somme de connaissances qui lui met au profit de l'usine dont il est aujourd'hui un des co-propriétaires.

Depuis 1854 M. Proulx a toujours été attaché à la direction de cet atelier soit comme commis, contre-maître ou gérant, et aujourd'hui qu'il en est le plus important propriétaire, il se sert des observations qu'il a faites et de l'expérience qu'il a acquise pour le conduire sagement et sûrement.

Ayant été employé lui-même pendant de longues années, il sait ce qui est nécessaire à ceux qui sont à son service pour que le travail leur soit léger et qu'il lui soit profitable.

Ces ateliers sont annuellement employés pour l'Intercolonial où sont effectués tous les morceaux brisés par les accidents ou autre chose. On croira peut-être à son importance en disant que le nombre d'hommes qui y trouvent de l'ouvrage est de quatre-vingt.

MAISON FRENETTE

De tous ceux qui son venus tenter fortune au milieu de nous, il en est peu qui ont eu à s'en repentir. Nous pouvons peut-être dire qu'il n'y en a pas. Il y a 2 ans de cela, trois jeunes gens nés de Lotbinière et cultivateurs de leur même endroit, arrivaient à Fraserville dans l'intention de fonder une maison de commerce.

Ces trois jeunes gens s'appelaient Frenette. Ils se mirent à l'œuvre, associèrent leurs capitaux et leurs connaissances et fondèrent un magasin général, sous la raison sociale de Frenette & Frères. Les début furent encourageants, à tel point qu'en mai 1887 deux des messieurs Frenette résolurent d'ouvrir un autre magasin à leur compte, dans le but de faire plus de profits.

De fait, on fonda une nouvelle maison de commerce sur le chemin de la Témiscouata, sous la raison sociale de Frenette et Frère et c'est ainsi que l'on fait le commerce.

Tout promet un brillant avenir à ces deux jeunes messieurs à qui nous souhaitons aussi, succès et prospérité.

MAISON J. B. FRENETTE

Après quelques années d'un travail dur et pénible, sur un sol étranger, loin de la patrie, le propriétaire de la maison de commerce dont nous allons parler, sentit le besoin de venir se reposer sous le ciel de son pays natal pour y alléger le poids du travail.

Ayant toujours économisé pour revoir un jour le sol qui l'avait vu naître, il résolut de venir en Canada pour mettre à profit le fruit de son travail et de ses fatigues.

Mais il se fut pas sitôt de retour au foyer de la famille qu'il songea à se créer un avenir au moyen de ce qu'il avait amassé.

Il ne mit pas grand temps à prendre sa décision et en juin, 1882, il arrivait à Fraserville pour fonder une maison de commerce.

Il prit de suite un magasin général comme c'était la mode dans le temps et comme cela est encore aujourd'hui. Il continua ainsi jusqu'en 1887 alors qu'il abandonna la marchandise de ce genre pour ne s'occuper que du commerce d'épicerie et de grains auquel il s'est consacré tout spécialement.

M. J. B. Frenette est un de ceux à qui l'avenir réserve d'heureuses surprises et l'encouragement qu'il a déjà reçu dans le passé est un gage de succès qui l'attend encore.

La maison de commerce qu'il dirige depuis bientôt six ans deviendra avant longtemps l'une des plus prospères et des plus visitées de toutes celles que nous comptons ici.

LES PECHERIES

Le traité des pêcheries a été adopté au Sénat après discussion, et il ne lui reste plus qu'à recevoir la sanction de la Chambre pour que la procédure nécessaire à son adoption soit complète de notre côté.

Le Congrès Américain a lui aussi ratifié la convention signée par les plénipotentiaires.

A Terrebonne, le traité après avoir été discuté à huit cloches, par la législature a été adopté en trois séances consécutives.

LA SESSION FEDERALE

Il est entendu entre le gouvernement et l'opposition que la session fédérale devra se terminer avant le 22 mai prochain. Lord Lansdowne laisse le Canada, à cette dernière date, et il prorogera les chambres avant de partir.

Le gouvernement va en conséquence presser l'adoption de ses mesures et peu de temps sera laissé pour la discussion des autres projets de loi.

CONSEILLER LEGISLATIF

Au moment de mettre sous presse nous apprenons de sources certaines que M. Larochelle ne sera pas nommé conseiller législatif. Il y a lieu de s'étonner, mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que le nouveau conseiller législatif ou remplacement de feu l'hon. Geo. Couture serait M. L. P. Pelletier que nous avons eu comme candidat dans notre comté. C'est à la suite d'une entente entre les nationaux et les libéraux que M. Mercier en est venu à cette décision. M. Pelletier serait, fait conseiller législatif que pour la session seulement.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

L'ouverture de la Session locale aura lieu à 3 heures p. m., mardi prochain.

Nos lecteurs peuvent être sûrs que nous publierons un résumé complet des débats sur les principales questions.

CORRESPONDANCE

A M. le rédacteur

du Progres de Fraserville,

Monsieur le rédacteur,

La justice et la reconnaissance me font un devoir de vous prier d'ajouter un mot à ce que vous dites de mon établissement dans votre article sur les maisons de commerce de Fraserville. Il est vrai comme vous le dites, que feu mon père est venu commencer son établissement ici n'ayant pour toutes ressources que son courage et son travail ; mais si mon père n'est pas trouvé en arrivant ici un protecteur, devons en désintéresser en la personne de feu M. Thomas Jones, un établissement n'existait pas.

En effet, c'est feu M. Jones qui prévoyait et prédisait hautement ce que serait un jour le petit village d'alors de la Rivière-du-Loup, invita et encouragea mon père à venir s'y établir et, plus tard, m'encouragea moi-même à venir y rejoindre mon père. Mon père arriva ici plein de courage, mais sans autre ressource que ses bras ; M. Jones le força (c'est le mot), à accepter les avances assez considérables dont il avait besoin. Plus d'une fois, mon pauvre père se découragea presque ; mais M. Jones se préparait à le quitter, mais à chaque fois M. Jones le décida de rester, lui aidant par ses avances d'argent et d'efforts par ses paroles d'encouragement et lui prédisant l'avenir de notre village naissant.

Il est vrai que mon père n'a jamais fait de son engagement envers M. Jones et l'honorablement rambruné, mais il n'en est pas moins vrai que c'est à

M. Jones, après Dieu, que nous devons d'avoir pu commencer notre établissement. Que d'autres ici et dans les campagnes environnantes doivent leur établissement et la protection de cet homme de bien, mais humble autant que généreux et charitable, et désintéressé faisant le bien pour l'amour de Dieu.

Je ne crains pas d'être contredit en disant que feu M. Jones peut à juste titre être considéré comme le fondateur de notre ville. C'est vraiment un bonheur pour moi d'avoir occasion d'exprimer publiquement la reconnaissance et le respect que moi et ma famille conservons pour la mémoire d'un meilleur ami de notre ville, auquel on a pu dire avec tant de vérité à son décès. " Il ne perdit jamais un ami et ne fit jamais un ennemi."

Aussi Dieu s'est-il chargé de le récompenser lui-même en l'appelant à sa dernière heure d'une manière presque extraordinaire à la vraie foi, lors laquelle il était né et avait vécu. Cet événement que personne ici n'a oublié fut une grande consolation dans le deuil public causé par sa mort.

Il me reste à vous remercier, Monsieur le Rédacteur, de ce que vous avez bien voulu dire d'élogeux de mon père mais permettez moi de ne pas admettre ce que vous dites de trop flatteur pour moi personnellement. Ce n'est pas par humilité que je n'ai pas voulu prendre le titre de patron et de propriétaire, tant qu'il a plu à Dieu de laisser mon bon père sur la terre, mais par respect filial comme c'est uniquement pour le même motif qu'à sa première demande je suis venu ici. Je n'ai donc fait en tout cela que le devoir d'un enfant tant soit peu chrétien et bien né.

Merci, Monsieur le Rédacteur, et je vous prie d'agréer mes salutations. J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

L. S. DUGAL

Fraserville, ce 8 Mai 1888.

Le Courrier de Fraserville est respectueusement prié de reproduire.

L. D.

AGRICOLE

(Suite)

On pourra peut-être nous objecter qu'en Canada toutes les terres ne produisent pas cinq tonnes de foin (fécule) ou 18 hectolitres de b'é à l'hectare ; cela est vrai et si vous le voulez bien nous baserons nos calculs sur une récolte moitié moindre. Il faut qu'une terre soit bien médiocre pour ne donner que 2½ tonnes de foin à l'hectare ou 9 hectolitres de b'é, et nous espérons bien que nos paysans ne laisseront pas longtemps sans fumer les terres d'un aussi faible rapport. Nous avons compté plus haut sur un revenu net de 25 000 il faudra en déduire la moitié soit 12 500 par an. Est-ce que cela n'est déjà pas magnifique pour un sol dépeuplé ou inférior ? En Canada la terre est à bas prix et en admettant même, ce qui n'est pas la vérité, que les récoltes sont très faibles, on obtient toujours un bon revenu en capital que l'on a dépensé. Le cultivateur intelligent remarque de suite que le foin se vend très cher en Canada comparativement aux grains, il se limitera donc à le vendre, à la production du foin ou bien à celle du beurre et fromage. Le beurre vaut en moyenne à la campagne 0 fr. 75 à 80 la livre de 450 grammes, et 1 fr. à Montréal, est-ce que ce prix n'approche pas celui de France ? Le fromage façon Chester, se vend de 0.45 à 60 la livre, et y a des fromageries presque partout et on estime, qu'une vache donne en Canada pendant 5 mois de l'été un revenu de 100 fr. en fromage, sans compter la valeur du veau et le beurre de l'hiver. Une bonne vache en Canada coûte de 125 à 150 fr., là encore il est facile de trouver le profit qu'elle donnera, puisqu'un capital de 150 fr. prix de la vache, donne en 5 mois seulement un revenu de 100 fr.

Mais il n'y a pas que le foin, le beurre ou le fromage qui donnent en Canada aux cultivateurs des profits pour le moins aussi élevés qu'en France. Citons encore la pomme de terre, qui se vend dans notre pays plus cher qu'en France. Un acre de bonne terre ordinaire donne 200 minots de pommes de terre, soit 180 hectolitres à l'hectare un prix moyen à la campagne de 1 fr. 60 le minot ou 4 fr. l'hectolitre. On a donc un revenu de 720 fr. à l'hectare sur lesquels, en déduisant la moitié pour les frais, il reste 360 fr. de profits